



PRIÈRE

DIX HEURES

Lecture et dépôt d'une pétition :

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Demande au ministre de la Santé et au premier ministre d'ordonner à l'Office régional de la santé de Winnipeg de ne pas donner suite à son intention de déménager, à l'extérieur de Transcona, le Health Centre situé au 108 de la rue Bond, mais plutôt d'étudier la possibilité de lui trouver des locaux au centre-ville de Transcona. (M. Bodnar, T. Manitowich, A. Peiluck)

M. ROBINSON, *ministre des Affaires autochtones et du Nord*, fait une déclaration au sujet du plan du gouvernement visant à améliorer la situation socioéconomique des Autochtones au Manitoba.

M. PRAZNIK et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN dépose :

le rapport annuel de l'Entente Canada-Manitoba relative au partenariat pour le développement économique pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel de l'Entente Canada-Manitoba relative aux travaux d'infrastructure pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 86)

le rapport annuel des Districts de conservation du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000.

(Document parlementaire n° 88)

M. le *ministre* CHOMIAK dépose :

le rapport annuel de Sport pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 89)

le rapport annuel des Programmes d'aide communautaire pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 90)

le rapport annuel du ministère de la Santé pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 91)

le rapport annuel du Conseil manitobain de la recherche en matière de santé pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;

(Document parlementaire n° 92)

le rapport annuel de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000.

(Document parlementaire n° 93)

---

L'Assemblée permet à M. le ministre AHSTON de déposer le projet de loi n° 11 — *Loi modifiant le Code de la route et modifications corrélatives/The Highway Traffic Amendment and Consequential Amendments Act* — et à en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

---

Pendant la période des questions orales, M. LAURENDEAU invoque le *Règlement* au sujet de la latitude dont disposent les leaders et indique que le premier ministre abuse de ce privilège.

M. le *premier ministre* DOER intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. LAURENDEAU fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ASHTON  
ASPER  
BARRETT  
CALDWELL  
CERILLI  
CHOMIAK  
DEWAR  
DOER  
FRIESEN  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LATHLIN  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MIHYCHUK  
NEVAKSHONOFF  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH (Brandon-Ouest)  
STRUTHERS  
WOWCHUK..... 29

**CONTRE**

CUMMINGS  
DACQUAY  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
ENNS  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GILLESHAMMER  
HELWER  
LAURENDEAU

LOEWEN  
MAGUIRE  
MURRAY  
PENNER (Emerson)  
PENNER (Steinbach)  
PITURA  
PRAZNIK  
ROCAN  
SCHULER  
STEFANSON  
TWEED ..... 22

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. DERKACH et SANTOS font des déclarations de député.

L'Assemblée permet, à l'unanimité, le dépôt des déclarations de MM. FAURSCHOU, JENNISSEN et PITURA et leur publication dans le *hansard*.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. STRUTHERS voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la trente-septième Législature du Manitoba.

Le débat se poursuit.

M. le *premier ministre* DOER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ASHTON  
ASPER  
BARRETT  
CALDWELL  
CERILLI  
CHOMIAK  
DEWAR  
DOER  
FRIESEN  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LATHLIN  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MIHYCHUK  
NEVAKSHONOFF  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH (Brandon-Ouest)  
STRUTHERS  
WOWCHUK..... 30

**CONTRE**

CUMMINGS  
DACQUAY  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
ENNS  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GILLESHAMMER  
HELWER  
LAURENDEAU

LOEWEN  
MAGUIRE  
MURRAY  
PENNER (Emerson)  
PENNER (Steinbach)  
PITURA  
ROCAN  
SCHULER  
STEFANSON  
TWEED ..... 21

---

Est approuvée la version amendée du projet de loi n° 2 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des relations industrielles.

---

Est approuvé le projet de loi n° 3 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des relations industrielles.

---

**Vendredi 15 décembre 2000**

---

Est approuvé le projet de loi n<sup>o</sup> 4 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds de participation des travailleurs du Manitoba/The Manitoba Employee Ownership Fund Corporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des relations industrielles.

---

Est approuvé le projet de loi n<sup>o</sup> 5 — *Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives.

---

Est approuvé le projet de loi n<sup>o</sup> 6 — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des relations industrielles.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la troisième lecture et l'adoption du projet de loi n<sup>o</sup> 5 — *Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act*.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministres* MACKINTOSH et ROBINSON ainsi que MM. MURRAY, GERRARD et PITURA interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ASHTON  
ASPER  
BARRETT  
CALDWELL  
CERILLI  
CHOMIAK  
CUMMINGS  
DACQUAY  
DERKACH  
DEWAR  
DOER  
DYCK  
ENNS  
FRIESEN  
FAURSCHOU  
HELWER  
GERRARD  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LATHLIN  
LAURENDEAU  
LOEWEN

MACKINTOSH  
MAGUIRE  
MALOWAY  
MARTINDALE  
MIHYCHUK  
MURRAY  
NEVAKSHONOFF  
PENNER (Emerson)  
PENNER (Steinbach)  
PITURA  
PRAZNIK  
REID  
ROBINSON  
ROCAN  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SCHULER  
SELINGER  
SMITH (Brandon-Ouest)  
STEFANSON  
STRUTHERS  
WOWCHUK..... 48

**CONTRE**

..... 0

Le projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la troisième lecture et l'adoption du projet de loi n° 2 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT ainsi que MM. MURRAY, GERRARD, LAURENDEAU, PENNER (Emerson) et FAURSCHOU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

---

Sur la motion de M. DEWAR, l'Assemblée modifie comme suit la composition des comités permanents indiqués ci-après :

Services publics et ressources naturelles

M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT remplace M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN.  
M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD remplace M. le *ministre* LATHLIN.  
M. le *ministre* LEMIEUX remplace M. le *ministre* SALE.  
M. REID remplace M. AGLUGUB.

Règlement de l'Assemblée

M. le *ministre* HICKES remplace M. SCHELLENBERG.

---

Sur la motion de M. DYCK, l'Assemblée modifie comme suit la composition du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles :

M. PENNER (Emerson) remplace M. MAGUIRE.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la troisième lecture et l'adoption du projet de loi n<sup>o</sup> 3 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT et M. ENNS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la troisième lecture et l'adoption du projet de loi n<sup>o</sup> 4 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds de participation des travailleurs du Manitoba/The Manitoba Employee Ownership Fund Corporation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M. LOEWEN et M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée consent à la troisième lecture et à l'adoption du projet de loi n<sup>o</sup> 6 — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer que, à la levée de la séance d'aujourd'hui, l'Assemblée ajourne ses travaux à la date que fixe le président, à la demande du gouvernement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

Peter LIBA, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 13 h 26 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« QU'il plaise à Votre Honneur,

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté les projets de loi indiqués ci-après que je prie respectueusement Votre Honneur de sanctionner.

« (n<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment*;

« (n<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*;

« (n<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds de participation des travailleurs du Manitoba/The Manitoba Employee Ownership Fund Corporation Amendment Act*;

« (n<sup>o</sup> 5) — *Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act*;

« (n<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

Vendredi 15 décembre 2000

---

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi susmentionnés. »

À 13 h 28, le lieutenant-gouverneur se retire.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

\_\_\_\_\_

La séance est levée à 13 h 30.

Le président,

George Hicke